

# LA SEMAINE ECONOMIQUE EN BREF

No: 27-06/15 Juin 2015

UN APERÇU SYNTHETISÉ DE L'ACTUALITÉ ECONOMIQUE REALISÉ PAR LA  
DIRECTION DES ETUDES, DE L'INFORMATION ET DE LA PROMOTION ECONOMIQUES (DEIPE)  
REDACTION: SERVICE DES ETUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA VEILLE ECONOMIQUES

## SOMMAIRE :

### • A LA UNE

SEPT ENTREPRISES INVESTIRONT 43 MILLIARDS ET CRÉERONT PRÈS DE 2500 EMPLOIS

### • EN BREF

LES PRIX DES BOISSONS ALCOOLISÉES RESTERONT INCHANGÉS

DOUANES: 282 MILLIARDS COLLECTÉS AU PREMIER TRIMESTRE 2015.

LE CNS VALIDE L'ENTRÉE DES TIC DANS LE PROCESSUS DE COLLECTE DES DONNÉES.

GRAVATS: LES TRANSPORTEURS REPRENENT DU SERVICE A YAOUNDE

PÉTROLE BRUT: LA PRODUCTION NATIONALE ATTEINT À NOUVEAU LES 100000 BARILS/JOUR

DÉCONGESTION DU PORT DE DOUALA: VERS UNE SYSTÉMATISATION DES VENTES AUX ENCHÈRES

MARCHÉS PUBLICS: LA PASSATION EN LIGNE SERA EFFECTIVE EN 2016

FINANCEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS ET ÉNERGÉTIQUES: LES BANQUES RUSSES INTÉRESSÉES

L'ONEFOP COLLECTE LES DONNÉES SUR LES EMPLOIS CRÉÉS AU PREMIER SEMESTRE 2015

LE LITTORAL ET L'OUEST SERONT LE SIÈGE DES PROJETS PILOTES DE BIOMASSE

## SEPT ENTREPRISES INVESTIRONT 43 MILLIARDS ET CRÉERONT PRÈS DE 2500 EMPLOIS

Le ministre en charge de l'industrie a signé, le 04/06/2015, avec les promoteurs de 7 entreprises, de nouvelles conventions dans le cadre des incitations à l'investissement privé au Cameroun. Les sept entreprises sont prêtes à investir près de 43 milliards FCFA ainsi qu'à créer 2500 emplois. Celles-ci rejoignent les 28 entreprises qui se sont vu accorder des agréments dans le cadre de ce régime préférentiel d'incitations à l'initiative privée.

### CE QUE LA LOI PRÉVOIT

Pour rappel, la loi N°2013/004 du 18/04/2013 en vertu de la quelle ces agréments sont délivrés a pour objectif d'encourager les investissements du secteur privé dans le pays. Elle permet que soit accordées aux entreprises, pendant les phases d'installation et d'exploitation dont la durée ne peut excéder 5 et 10 ans respectivement, des incitations communes d'ordre fiscal, douanier, financier et administratif, ainsi que des incitations spécifiques pour des investissements permettant d'atteindre les objectifs prioritaires définies par le pays.

Bénéficient des incitations, selon l'article 4 de la loi du 18 avril 2013, les entreprises qui satisfont aux conditions suivantes: «la création d'emplois permanents pour les Camerounais à concurrence d'un emploi au moins par tranche allant de cinq (05) millions francs Cfa à vingt-cinq (25) millions de francs Cfa d'investissements programmés selon le cas ; une activité annuelle d'exportations à concurrence de 10 à 25 % du chiffre d'affaires hors taxes ; l'utilisation des ressources naturelles nationales à concurrence de 10 à 25 % de la valeur des intrants ; la contribu-

tion à la valeur ajoutée à concurrence de 10 à 30 % du chiffre d'affaires hors taxes».

### EFFETS

Les études reconnaissent aux incitations à l'investissement des effets mitigés. Il va sans dire que la formation brute de capital fixe que ces mesures facilitent auront à terme un impact positif sur la création des richesses. En effet, elles permettent: la création d'emplois, le développement de régions défavorisées, l'innovation et l'accumulation de connaissances. Toutefois, elles pourraient créer des distorsions économiques du fait que l'incitation peut réduire l'efficacité et la productivité et faire supporter soit au privé soit l'Etat le coût des ajustements budgétaires, consécutifs de la baisse des recettes fiscales.

Entreprises AGRÉES	Nature du projet	Investissement à consentir	Nombre d'emplois à créer
CAM-WOOD CORP	TRANSFORMATION DU BOIS	16	250
MULTI PRINT	UNITE INDUSTRIELLE DE FABRICATION D'EMBALLAGES ET IMPRESSION	8	282
UNICORP SA	FABRICATION DE BOUTEILLES A GAZ	4	1185
COMPLEXE INDUSTRIEL DU CENTRE	EXTENSION D'UNE UNITE DE FABRICATION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	5	333
KT TRADING SARL	PRODUCTION DES SACS DE PROPYLENE	3,5	180
SLYX-LIEBIERR	FABRICATION ET ASSEMBLAGE D'APPAREILS ELECTRO MENAGERS	3	186
SIMCO	FABRICATION DE PRODUITS LAITIERS	1	64
Total		23	2500

## EN BREF

### LES PRIX DES BOISSONS ALCOOLISÉES RESTERONT INCHANGÉS

Le Président de la République a signé le 02 juin 2015 une ordonnance modifiant et complétant certaines dispositions du Code Général des Impôts. Les dispositions qui ont été modifiées concernent les nouvelles valeurs des droits d'accise sur les boissons alcoolisées dont l'application est consécutive à la signature d'un arrêté conjoint des ministres du commerce et des finances en début d'année 2015. Ainsi, les prix des boissons alcoolisées tels qu'ils sont pratiqués depuis quelques mois, ont désormais cours légal au Cameroun et resteront inchangés.

### DOUANES: 282 MILLIARDS COLLECTÉS AU PREMIER TRIMESTRE 2015.

Par rapport à la même période en 2014 où elle était parvenue à collecter 279,4 milliards FCFA, l'administration des douanes n'a pas véritablement fait mieux durant les cinq premiers mois de l'année 2015. Elle a en effet enregistré 282 milliards de recettes au 31 Mai 2015, soient 2,86 milliards de plus qu'en 2014, mais 2 milliards de moins par rapport à ses objectifs de 284 milliards FCFA sur la période. Ces chiffres ont été révélés lors la réunion trimestrielle d'évaluation de la performance des douanes que présidait le Directeur Général des douanes.

### LE CNS VALIDE L'ENTRÉE DES TIC DANS LE PROCESSUS DE COLLECTE DES DONNÉES.

La 13<sup>ème</sup> session du Conseil National de la Statistique (CNS) s'est tenue le 04/06/15 à Yaoundé. L'ordre du jour portait essentiellement sur la validation de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique sur la période 2015-2020 (SNDS 2015-2020), lequel prévoit l'entrée en jeu des TIC dans le processus de collecte des données. L'idée est de réduire et la durée de collecte et donc de production des données, en vue de servir une information abondante et davantage fiable.

## **GRAVATS: LES TRANSPORTEURS REPRENENT DU SERVICE A YAOUNDE**

A la suite de la grève des transporteurs qui a occasionné la rupture d'approvisionnement de la ville de Yaoundé en gravats, le gouverneur de la région du Centre a organisé une rencontre de conciliation et d'arbitrage entre les différents protagonistes. Il en est sorti des résolutions fortes, dont l'application de certaines a été suffisante pour motiver la reprise de service des transporteurs. Il s'agit notamment: de la suppression de 9 postes de contrôle sur les 12 jalonnant le tronçon Ebepda-Yaoundé, et de l'harmonisation par les services des impôts du paiement de l'impôt sur le revenu.

## **PÉTROLE BRUT: LA PRODUCTION NATIONALE ATTEINT À NOUVEAU LES 100 000 BARILS/JOUR**

Au cours du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) qui s'est tenue le 2 Juin 2015 à Yaoundé, les chiffres de la production du brut ont été présentés. Ceux-ci font état d'une production de 10,33 millions de barils entre janvier et Avril 2015, soit, une production en hausse de 17.34% par rapport à la même période l'année précédente. Cette performance est la meilleure depuis 2002, dernière période au cours de laquelle la production de brut franchissait la barre des 100 000 barils/jour. Par ailleurs, 6,54 millions de barils ont été vendus pour le compte de l'État au 30 Avril, et la somme de 99.69 milliards FCFA, toutes charges déduites, ont été reversées au trésor. Il a également été perçu la somme de 12,07 milliards FCFA de droits de transit du brut via le pipeline Tchad-Cameroun. Ces recettes connaissent une hausse de 86% du fait de l'entrée dans le marché d'un nouvel expéditeur et correspondent en effet à un volume de 15,76 millions de barils enlevés.

## **DÉCONGESTION DU PORT DE DOUALA: VERS UNE SYSTÉMATISATION DES VENTES AUX ENCHÈRES**

Il y a de cela un an, près de 1000 conteneurs engorgeaient le Port Autonome de Douala. Aujourd'hui, avec les opérations de décongestion du Port, près de 600 ont été enlevés et il reste près de 200 qui seront soit vendus, soit enlevés par

leurs propriétaires ou par l'administration. Par ailleurs, chaque jour au Port Autonome de Douala, des conteneurs dépassent la limite de 90 jours prescrits pour leur enlèvement. La systématisation des ventes aux enchères s'impose alors comme véritable stratégie de fluidification du trafic au port de Douala. L'idée a été avancée lors d'un point de presse entre les responsables de la douane et Cameroon Tribune, le 3 Juin 2015, et devrait incessamment être mise en œuvre. Déjà, la liste des conteneurs ayant excédé les délais prescrits a été publiée dans la presse le 05/06/15, en guise de rappel et de mise en demeure.

## **MARCHÉS PUBLICS: LA PASSATION EN LIGNE SERA EFFECTIVE EN 2016**

La première réunion semestrielle de concertation avec les délégués régionaux des marchés publics s'est tenue le 04/06/15 sous la présidence du ministre délégué à la présidence, chargé des marchés publics. Il a été question de faire un bilan de l'exécution de la passation des marchés au cours de l'exercice 2014. L'évaluation a révélé un taux de passation estimé à 80%, taux jugé assez satisfaisant. Toutefois, compte tenu du nombre sans cesse croissant du nombre de marchés à passer du fait de l'exécution des programmes gouvernementaux, des mécanismes plus rapides de passation doivent être mis en œuvre. D'où l'examen du projet de passation électronique des marchés. Il est prévu dans le cadre de ce projet qui devrait voir le jour en 2016, que toutes les procédures relatives à la passation des marchés soient effectuées en ligne: la prise de connaissance des offres ainsi que la date de lancement, les attributions, de même que les résultats. Le processus vise l'accélération de l'attribution des contrats de telle sorte que 7715 marchés soient passés en ligne en 2016.

## **FINANCEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS ET ÉNERGÉTIQUES: LES BANQUES RUSSES INTÉRESSÉES**

Son Excellence l'Ambassadeur de la Russie au Cameroun a récemment été reçu par le Président de la République. Au cours du point de presse qui a suivi la rencontre, M. Nicolay Ratsiborinskiy a révélé qu'il avait été question de revisiter la coopération grandissante entre les deux pays, dans l'optique de la densifier.

Aussi il a donné pour preuve du regain d'activités de la coopération, le fait que les ministres de la justice et de l'administration territoriale séjournaient en Russie pour signer des conventions dans le domaine judiciaire et dans le cadre d'un renforcement des capacités de l'administration. Pour ce qui est du domaine de l'économie, son Excellence, M. l'Ambassadeur a révélé que les banques russes étaient fortement intéressées à investir dans les projets industriels et énergétiques, des domaines qu'ils maîtrisent le moins mal. En guise de conclusion, M. Nicolay Ratsiborinskiy a déclaré que tout était fin prêt pour que la coopération entre les deux pays soit davantage visible.

## **L'ONEFOP COLLECTE LES DONNÉES SUR LES EMPLOIS CRÉÉS AU PREMIER SEMESTRE 2015**

Une campagne de collecte des données sur les emplois créés durant le premier semestre 2015 a été lancée le 1er/06/2015 par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), via son bras technique l'Observatoire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP). L'opération qui se déroule jusqu'au 15/06/15 va permettre d'avoir une vision claire du marché de l'emploi, à l'effet d'élaborer et d'implémenter les politiques efficaces de promotion d'emploi, d'insertion professionnelle, et donc de réduction du chômage.

## **LE LITTORAL ET L'OUEST SERONT LE SIÈGE DES PROJETS PILOTES DE BIOMASSE**

Selon les statistiques de l'Agence d'Électrification Rurale (AER), 48% de la population nationale a accès à l'électricité. 90% de cette proportion vit en milieu urbain et le reste en milieu rural. Seules 3634 localités sur les 13000 que comptent le Cameroun sont électrifiées. Sur les 2,5 millions de ménages installés au Cameroun, 900 000 seulement sont abonnés à ENEO. Cette triste situation due à l'insuffisance des infrastructures de production, de transport et de distribution d'énergie, affecte davantage le monde rural. Aussi l'ONUDI et l'AER ont initié un projet de promotion de la biomasse et de la petite hydro électricité. Celui prévoit dans sa phase pilote la réalisation, dans les régions du littoral et de l'Ouest de deux petites hydro d'une capacité totale de 2,825 MW.

### **SOURCES:**

SEPT ENTREPRISES INVESTIRONT 43 MILLIARDS ET CRÉERONT PRÈS DE 2500 EMPLOIS Cameroon Tribune N° 10855/7054 du 05/06/2015, « Étude de cas sur les incitations fiscales » Andrew Masters Manager, Recherches législatives South African Revenue Service.  
 LES PRIX DES BOISSONS ALCOOLISÉES RESTERONT INCHANGÉS Cameroon Tribune N° 10854/7053 du 04/06/2015 Cameroon Tribune N° 10853/7052 du 03/06/2015  
 DOUANES: 282 MILLIARDS COLLECTÉS AU PREMIER TRIMESTRE 2015 Cameroon Tribune N° 10855/7054 du 05/06/2015  
 LE CNS VALIDE L'ENTRÉE DES TIC DANS LE PROCESSUS DE COLLECTE DES DONNÉES, Cameroon Tribune N° 10855/7054 du 05/06/2015  
 GRAVATS: LES TRANSPORTEURS REPRENENT DU SERVICE Cameroon Tribune N° 10854/7053 du 04/06/2015  
 PÉTROLE BRUT: LA PRODUCTION NATIONALE ATTEINT À NOUVEAU LES 100000 BARILS/JOUR Cameroon Tribune N° 10854/7053 du 04/06/2015 Cameroon Tribune N° 10853/7052 du 03/06/2015  
 DÉCONGESTION DU PORT DE DOUALA: VERS UNE SYSTÉMATISATION DES VENTES AUX ENCHÈRES Cameroon Tribune N° 10855/7054 du 05/06/2015  
 MARCHÉS PUBLICS: LA PASSATION EN LIGNE SERA EFFECTIVE EN 2016 Cameroon Tribune N° 10855/7054 du 05/06/2015  
 FINANCEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS ET ÉNERGÉTIQUES: LES BANQUES RUSSES INTÉRESSÉES Cameroon Tribune N° 10851/7050 du 01/06/2015  
 L'ONEFOP COLLECTE LES DONNÉES SUR LES EMPLOIS CRÉÉS AU PREMIER SEMESTRE 2015 Cameroon Tribune N° 10851/7050 du 01/06/2015  
 LE LITTORAL ET L'OUEST SERONT LE SIÈGE DES PROJETS PILOTES DE BIOMASSE Cameroon Tribune N° 10851/7050 du 01/06/2015

